

SÉANCE DU

27 JUIN 2019

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 70

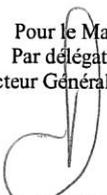
OBJET

**Affectation du résultat de
fonctionnement de
l'exercice 2018 -
Budget principal de la
commune historique de
Saint-Germain-en-Laye**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 28 juin 2019
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 28 juin 2019
et qu'il est donc exécutoire.

Le 28 juin 2019

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services


Denis TRINQUETTE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE

LA COMMUNE NOUVELLE

DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille dix-neuf, le 27 juin à 21 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 20 juin deux mille dix-neuf, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents:

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Madame TEA, Monsieur JOLY, Madame NICOLAS, Monsieur OPHELE, Madame GUYARD, Monsieur PETROVIC, Monsieur de l'HERMUZIERE, Monsieur RICOME, Monsieur AGNES, Monsieur PRIoux, Monsieur PAQUERIT, Madame VERNET, Madame PHILIPPE, Madame de JACQUELOT, Monsieur VENUS, Madame ADAM, Monsieur CHELET, Monsieur COMBALAT, Madame BURGER, Madame AZRA, Madame de CIDRAC*, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Monsieur ALLAIRE, Madame ANDRE, Madame LIBESKIND, Madame MEUNIER, Madame OLIVIN, Monsieur HAÏAT, Monsieur PAUL, Monsieur GOULET, Monsieur MORVAN, Monsieur CADOT, Madame PERINETTI, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Madame RHONE, Monsieur ROUXEL, Madame CERIGHELLI

*Madame de CIDRAC présente à partir du dossier 19 F 03

Avaient donné procuration:

Monsieur LETARD à Madame GUYARD
Monsieur MERCIER à Monsieur OPHELE
Madame DORET à Madame LESUEUR
Madame ROULY à Monsieur AUDURIER
Monsieur COUTANT à Madame HABERT-DUPUIS
Madame DILLARD à Monsieur VENUS
Madame DEBRAY à Monsieur LEVEL
Monsieur JOUSSE à Monsieur BATTISTELLI
Madame AGUINET à Monsieur HAÏAT
Madame NASRI à Madame PEYRESAUBES
Monsieur LEGUAY à Monsieur PERICARD
Monsieur VILLEFILLEAU à Madame RICHARD
Madame LESGOURGUES à Monsieur CADOT
Monsieur LEVEQUE à Monsieur CAMASSES

Etait absent:

Monsieur MITAIS

Secrétaire de séance:

Monsieur AGNES

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE
2018 – BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE HISTORIQUE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

RAPPORTEUR : Monsieur SOLIGNAC

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Le Conseil Municipal vient d'examiner le Compte Administratif 2018 du budget principal de la commune historique de Saint-Germain-en-Laye :

REALISATION DE L'EXERCICE		DEPENSES	RECETTES
	FONCTIONNEMENT	59 366 679,35 €	65 610 390,67 €
	INVESTISSEMENT	20 332 476,16 €	14 389 102,61 €
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT		7 776 806,30 €
	RESULTAT REPORTE INVESTISSEMENT	1 248 193,65 €	
TOTAL REALISATIONS + REPORTS		80 947 349,16 €	87 776 299,58 €
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	FONCTIONNEMENT		
	INVESTISSEMENT	5 261 428,80 €	1 294 588,80 €
	TOTAL DES RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	5 261 428,80 €	1 294 588,80 €
RESULTAT CUMULE	FONCTIONNEMENT	59 366 679,35 €	73 387 196,97 €
	INVESTISSEMENT	26 842 098,61 €	15 683 691,41 €
	TOTAL CUMULE	86 208 777,96 €	89 070 888,38 €

Soit un résultat global 2018 reste à réaliser inclus de + 2 862 110,42 €

Il est proposé au Conseil Municipal, d'affecter l'excédent de la Section de Fonctionnement soit 14 020 517,62 € au financement du déficit de la Section d'Investissement reports inclus pour 11 158 407,20 € et le solde au financement de la Section de Fonctionnement pour 2 862 110,42 €.

Les reprises de résultats et ces affectations seront constatées au Budget Supplémentaire de l'exercice 2019 de la commune nouvelle « Saint-Germain-en-Laye ».

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ, Madame LESGOURGUES (procuration à Monsieur CADOT), Monsieur PAUL, Monsieur GOULET, Monsieur MORVAN, Monsieur CADOT, Madame PERINETTI, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur ROUXEL, Madame CERIGHELLI s'abstenant,

AFFECTE l'excédent de la Section de Fonctionnement soit 14 020 517,62 € au financement du déficit de la Section d'Investissement reports inclus pour 11 158 407,20 € et le solde au financement de la Section de Fonctionnement pour 2 862 110,42 €.

Les reprises de résultats et ces affectations seront constatées au Budget Supplémentaire de l'exercice 2019 de la commune nouvelle « Saint-Germain-en-Laye ».

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

Arnaud PÉRICARD
Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye